



2023
Rapport
~ **ANNUEL** ~

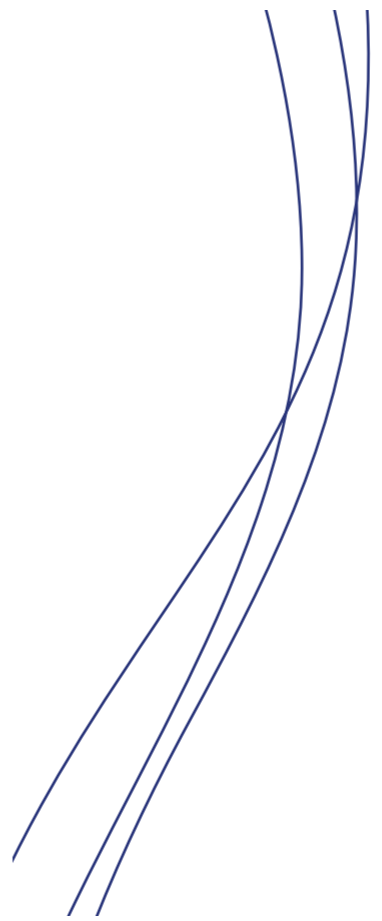
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION
ET DE GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



LAVA
agglo



Som- maire



1. Les faits marquants	04
2. Chiffres clés	04
3. Rappels des objectifs réglementaires	05
4. Le territoire	05
5. Les compétences	06
6. Organisation de la direction déchets et économie circulaire	07
7. La politique de prévention	08
8. La pré-collecte-relation aux usagers	12
9. Indicateurs techniques	12
10. Indicateurs financiers	17
11. Perspectives 2024	21
12. Annexes	22

LES FAITS MARQUANTS

- En 2023 :
 - Janvier 2023 : reprise en régie de la collecte en points d'apport volontaire des ordures ménagères résiduelles.
 - Juillet 2023 : installation des animateurs de la prévention dans l'extension du bâtiment de la direction déchets



Extension du bâtiment de la direction déchets

- Octobre 2023 : adoption du PLPDMA 2023-2029.
- Novembre 2023 : acquisition d'un broyeur de végétaux pour la mise en place d'un service de broyage de végétaux en déchèteries et dans les quartiers.

La production de déchets ménagers par habitant est résumée dans le synoptique ci-dessous. Ce dernier montre, qu'avec 551 kg/hab, Laval Agglomération n'est pas loin d'atteindre l'objectif régional d'une production de 510 kg/hab de DMA en 2025. Par ailleurs, comparée à la région Pays de la Loire et au département de la Mayenne, la production de DMA par habitant est respectivement 12% et 18% inférieure. Ce qui est très encourageant et appelle à intensifier les efforts de prévention de la production des déchets.

Objectifs du PRGD Pays de la Loire sur les DMA
(Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets)
510 kg/hab INSEE en 2025
482 kg/hab INSEE en 2031

PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS - LAVAL AGGLOMÉRATION 2023

FLUX DE DÉCHETS	ORduRES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES	EMBALLAGE EN VERRE	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES	TOTAL DMA (Déchets Ménagers Assimilés)
LAVAL AGGLOMÉRATION	19 802 tonnes -3% par rapport à 2022 173 kg/hab/an	6 502 tonnes -5% par rapport à 2022 57 kg/hab/an	4 064 tonnes -0,3% par rapport à 2022 35 kg/hab/an	32 731 tonnes +1,1% par rapport à 2022 286 kg/hab/an	63 100 tonnes -0,8% par rapport à 2022 551 kg/hab/an
RÉGION PAYS DE LA LOIRE*	169 kg/hab/an	56 kg/hab/an	43 kg/hab/an	314 kg/hab/an	582 kg/hab/an
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE*	154 kg/hab/an	63 kg/hab/an	38 kg/hab/an	421 kg/hab/an	676 kg/hab/an
NATIONAL**	248 kg/hab/an	50 kg/hab/an	32 kg/hab/an	221 kg/hab/an	581 kg/hab/an

*Année de référence 2019

CHIFFRES CLÉS

-1% de déchets ménagers assimilés

L'année 2023 a été marquée par une stabilisation de la production des déchets ménagers et assimilés (-1%) par rapport à 2022, malgré une forte baisse des ordures ménagères (-3%) et de la collecte sélective (-5%).

La légère augmentation de la production des déchets collectés en déchèteries (+1%), qui représentent 52% de l'ensemble des déchets, explique cette faible baisse.

42% des foyers pavillonnaires pratiquent le compostage

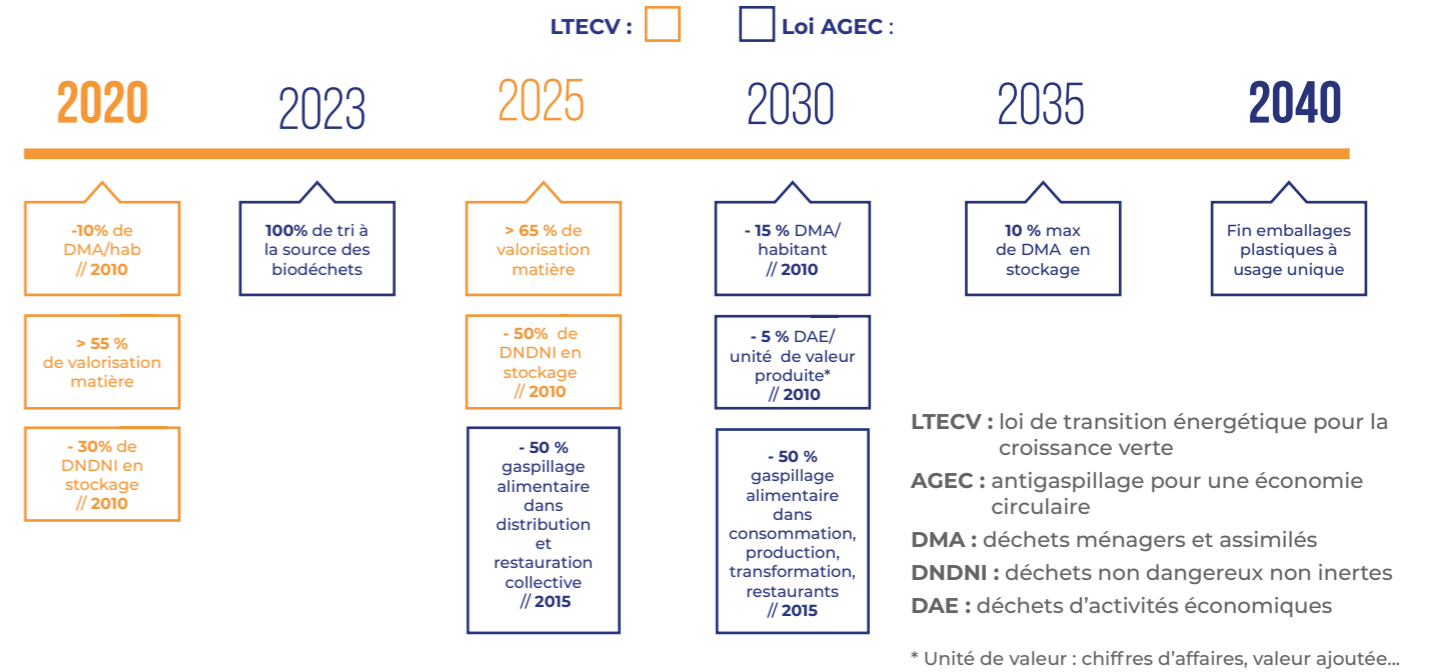
Avec 1986 composteurs distribués en 2023, 42% des foyers pavillonnaires pratiquent le compostage. L'objectif de dotations de 50% des foyers pavillonnaires en composteurs à l'horizon 2026, inscrit au schéma directeur sera atteint, voire dépassé, si ce rythme se poursuit.

86% des déchets de l'agglomération valorisés

En 2023, 87% des déchets produits par l'agglomération ont fait l'objet d'une valorisation :

- 39% en valorisation matière par recyclage
- 30% en valorisation énergétique par incinération et production de chaleur
- 18% en valorisation organique par compostage.

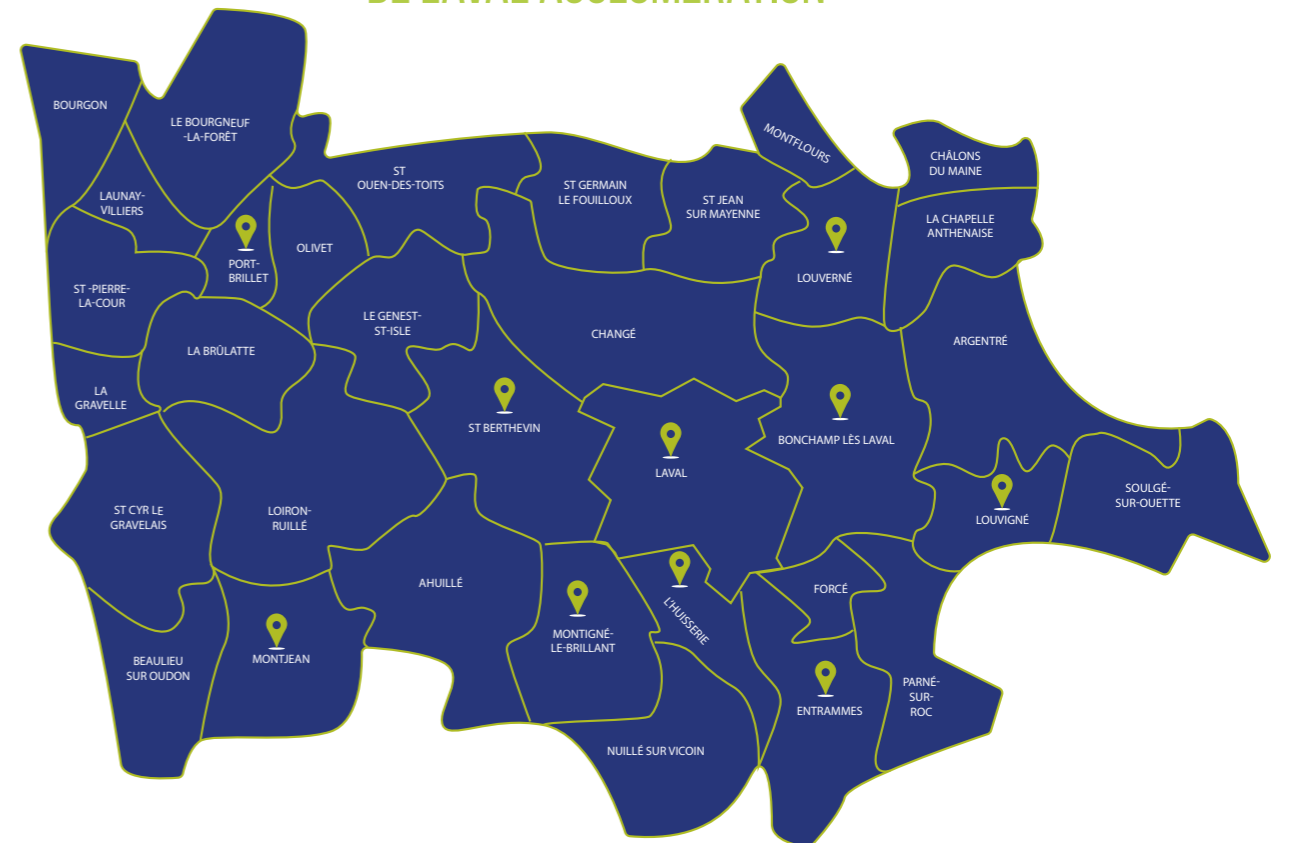
RAPPELS DES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES



LE TERRITOIRE

Laval Agglomération est une Communauté d'Agglomération qui regroupe **34 communes** sur un territoire de 686 km² regroupant 114 501 habitants au 1er janvier 2023 (source INSEE 2023).

LES 10 DÉCHÈTERIES DE LAVAL AGGLOMÉRATION



LES COMPÉTENCES

Depuis 2001, Laval Agglomération exerce la compétence gestion des déchets, comprenant la prévention, la collecte et le traitement.

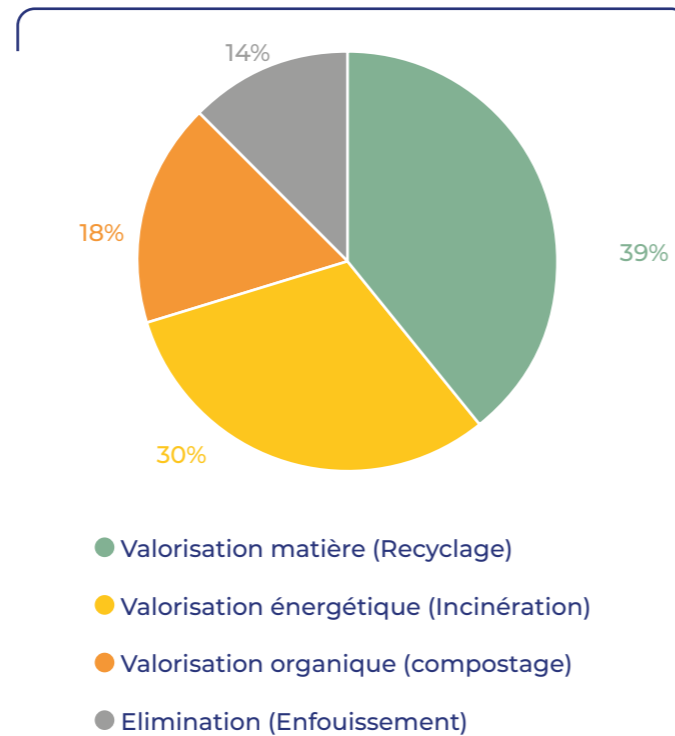
La collectivité assure la collecte des déchets ménagers, en régie (collecte en porte à porte et apport volontaire des ordures ménagères, collecte en déchèteries) et par des prestataires privés (collecte en porte à porte et points d'apport volontaire des déchets recyclables et du verre).

L'agglomération a confié la compétence traitement des ordures ménagères résiduelles au conseil départemental de la Mayenne depuis le 1^{er} janvier 2023. Ce flux de déchets est majoritairement acheminé vers le centre de valorisation énergétique de Pontmain où les déchets sont incinérés. La vapeur produite est vendue à une laiterie ce qui permet de diminuer le coût de traitement et participe à la transition énergétique. **Seuls 3 % des ordures ménagères résiduelles sont orientés vers l'élimination au centre de stockage de Changé.**

Les déchets recyclables, une fois collectés, sont acheminés vers le centre de tri de Changé où ils sont triés, mis en balles et envoyés vers des filières de recyclage.

La valorisation des déchets passe également par la collecte en déchèteries à travers la multiplication de points pour le tri : bois, ferraille, textiles, cartons, déchets d'ameublement, déchets d'équipements électriques et électroniques (DE3E), gravats, déchets verts... etc.

87% des déchets de l'agglomération ont été valorisés en 2023



ORGANISATION DE LA DIRECTION DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 - LES MOYENS HUMAINS

La direction déchets et Économie Circulaire assure ses missions grâce à l'engagement et l'implication de l'ensemble de ses agents, qui à maintes reprises ont montré leur attachement au service public. La direction est composée de 70 agents, organisés en services, selon l'organigramme ci-dessous



2 - LES MOYENS MATÉRIELS

Pour assurer sa compétence gestion des déchets, la collectivité dispose de moyens matériels conséquents :

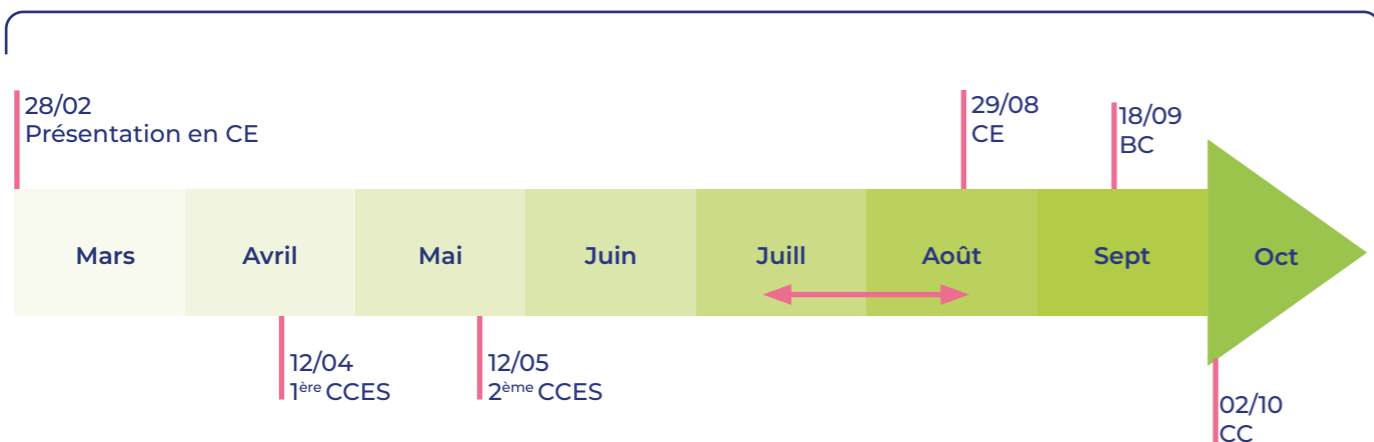
- Un réseau de dix déchèteries,
- Une flotte de dix bennes de collecte des déchets ménagers (ordures ménagères),
- Deux camions grue pour la collecte en points d'apport volontaire,
- Un compacteur pour optimiser le transport des déchets en déchèteries (cartons, tout venant, bois et déchets verts),
- 67 434 bacs roulants pour ordures ménagères résiduelles et collecte sélective,
- 472 conteneurs aériens pour le verre et les multi-matériaux,
- 875 conteneurs enterrés pour les ordures ménagères, le verre, et les multi-matériaux,
- Une flotte de 5 camions pour la maintenance et le lavage des points d'apports volontaire et la livraison de bacs,
- Un broyeur professionnel de végétaux pour valoriser les déchets verts des déchèteries en broyat.



LA POLITIQUE DE PRÉVENTION

L'année 2023 est marquée par l'élaboration et l'adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Le planning du projet est décrit ci-dessous :

Planning d'élaboration du PLPDMA - focus sur la concertation et les instances délibératives



Le PLPDMA a été adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire du 2 octobre 2023.

Le plan d'actions est constitué de 48 actions réparties en 4 axes présentés ci-après :



Les 4 axes du PLPDMA de Laval Agglomération

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS :

En préparation de l'obligation de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, le déploiement du compostage a été accéléré :



1986 composteurs distribués (portant à **9 937** le nombre de foyers équipés par Laval agglo) soit : **82 sessions de formation. 42% des foyers en habitat individuel pratiquent le compostage**



55 aires de compostage installées dans l'espace public ou dans des établissements



155 lombricomposteurs distribués pendant **12 sessions** de formation



2 conférences avec Denis Pépin **266 personnes** sensibilisées

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Afin d'inciter les habitants à la gestion in situ de leurs déchets de jardins, une campagne de broyage de végétaux a été réalisée au printemps par l'association d'insertion Génie (36 opérations pour 313 m³ broyés).

En septembre 2023, afin de développer le broyage, Laval Agglomération a acquis un broyeur FORST ST6P et a signé une convention avec l'association d'insertion GENIE pour la mise en place d'un planning de broyage en déchèteries : 35 opérations réalisées à l'automne.

Le broyat ainsi obtenu est mis gratuitement à disposition des habitants qui souhaitent l'utiliser en paillage. Le broyat constitue également un stock de structurant pour alimenter les aires de compostage de l'agglomération.



DES ACTIONS ÉVÈNEMENTIELLES POUR MOBILISER LES HABITANTS

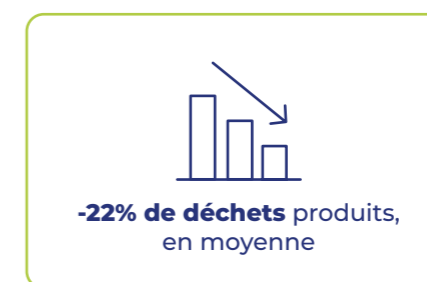
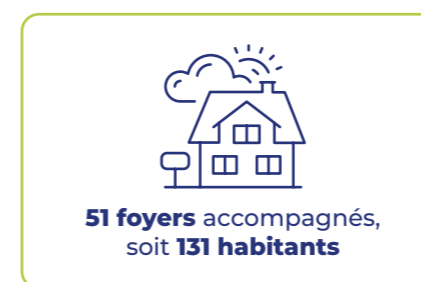
Le 15 octobre 2023, c'est à Saint-Berthevin que s'est tenu la première édition du « Village dans les R », une journée événementielle autour de la réparation et du réemploi organisée par le service prévention des déchets.

15 artisans Répar'acteurs étaient présents pour informer et sensibiliser les visiteurs et organiser des animations. Un espace dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) était animé par les différents membres du réseau local de l'ESS.

Lors de cet événement, les Répar-acteurs ont distribué des chèques-devis et chèques-réparation financés par Laval Agglo. Les visiteurs bénéficieront d'une remise pour effectuer un devis ou une réparation chez le Répar'acteur. Cette action a pour but de lever le frein financier à la réparation des objets. L'événement sera reconduit dans les années à venir.



Laval Agglomération a organisé en 2023 son deuxième Défi Zéro Gaspi « éditions réveillons ». Le plus de cette édition est de sensibiliser à la réduction des déchets durant les fêtes de fin d'année, période connue pour une forte augmentation de la production des déchets et du gaspillage. Le défi permet de faire la promotion de la consommation responsable et de l'économie circulaire avec des personnes volontaires du territoire, de façon ludique et dynamique. L'objectif : réduire de 30% sa production de déchets ménagers et de montrer par l'exemple que le changement est possible. Les résultats sont édifiants :



DES ACTIONS POUR SENSIBILISER DU PUBLIC



89 interventions terrains sur requêtes



389 logements rencontrés en sensibilisation en porte-à-porte et **651** boitages



84 animations grand public **5 231** personnes sensibilisées



84 animations scolaires et péri-scolaires **948** enfants sensibilisés



1ère édition du Village dans les R

LA PRÉ-COLLECTE-RELATION AUX USAGERS

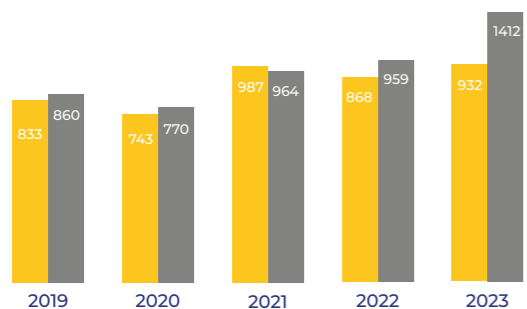
Plus de 10530 requêtes (appels téléphoniques et mails) ont été reçues en 2023, en augmentation de 23.5% par rapport à 2022, principalement en raison de l'augmentation des réclamations liées à la collecte (démarrage des nouveaux marchés de collecte des déchets, fin 2022). Ces requêtes comprennent 2064 interventions pour l'atelier (changement de bacs) et 203 interventions pour des réparations sur les points d'apport volontaires.

Ainsi, sur la totalité des réclamations, 31% se rapportent à la collecte des déchets, 26 % aux renseignements divers (appels pour les responsables de services, la taxe des ordures ménagères, bennes de quartiers...), 20 % sont en lien avec des demandes de fourniture ou de remplacement de bacs, 13 % aux déchetteries et 10 % à la prévention.

En 2023, 260 signalements de dépôts sauvages ont été enregistrés, ce qui représente une diminution de plus de 28% par rapport à 2022. Néanmoins, en 2023, on observe une augmentation de 32 % des signalements d'erreurs de tri, ce qui est en corrélation avec l'augmentation des refus de tri. Des actions de sensibilisation devront être menées en 2024.

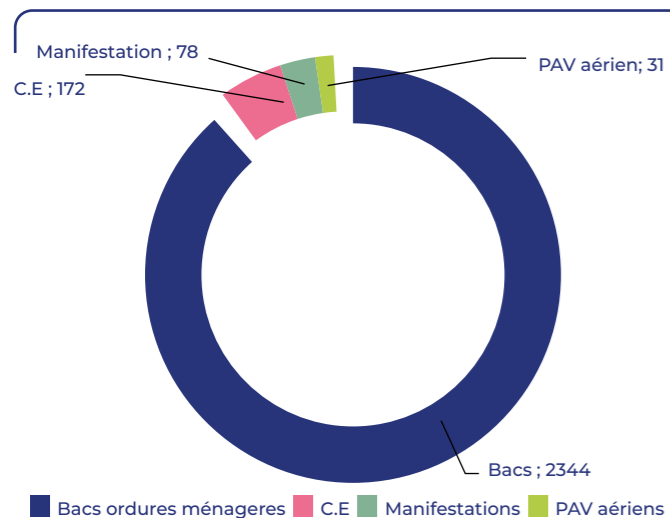
L'activité du service est résumée dans le graphique ci-dessous

Nombre de bacs livrés par catégories



■ Bacs jaunes ■ Bacs ordures ménagères

Nombres d'interventions en 2023



■ Bacs ordures ménagères ■ C.E. ■ Manifestations ■ PAV aériens

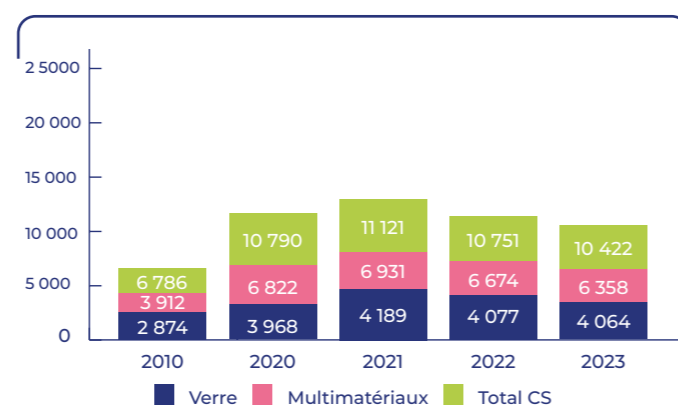
INDICATEURS TECHNIQUES

1 - ÉVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI DES HABITANTS

Les tonnages de collecte sélective (verre compris) sont en baisse de 3% par rapport à 2022 (10 422 t tonnes contre 10 751t). Une baisse aussi significative (-329 tonnes) n'a pas été enregistrée depuis plusieurs années. C'est principalement la baisse des multimatériaux hors verre qui explique cette baisse.

La production du verre étant stable entre 2022 et 2023 (-0.31%). L'évolution de la production de la CS est présentée ci-dessous.

Evolution de la collecte sélective (tonnes)



La production par habitant quant à elle, a baissé de 3% entre 2022 et 2023. Les raisons de cette baisse sont difficiles à expliquer (changement d'habitudes d'achat, prévention, difficultés économiques... etc.). Il faudra attendre l'année 2024 pour voir si la tendance se confirme et si c'est une exception de notre territoire, dans la mesure où les territoires limitrophes ont maintenu une production stable des recyclables, voir une augmentation.

2 - LES PERFORMANCES DE RECYCLAGE ISSU DU CENTRE DE TRI

Les performances de recyclage ont enregistré une très forte baisse entre 2022 et 2023 : - 8%, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tonnage des matériaux issus du CDT	2010	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023
Papiers	2 629	2 035	2 269	2 047	1 447	-29%
Cartons	408	1 553	1 479	1 548	1 848	19%
Gros de magasin	0	213	202	211	170	-20%
Acier	119	364	340	263	245	-7%
Aluminium	7	29	30	41	34	-15%
Plastiques	378	772	851	692	624	-10%
Briques alimentaires	101	131	134	122	127	4%
Film PE	0	84	102	138	167	21%
Total matériaux recyclés	3 642	5 181	5 408	5 063	4 663	-8%

Les flux papiers et gros de magasin enregistrent la plus importante baisse, respectivement -29 et -20%. C'est probablement la réduction de la consommation de papiers (journaux, imprimés publicitaires...) qui explique cette baisse.

Le carton connaît une forte augmentation (+19%), en raison de l'augmentation de l'e-commerce. Les films polyéthylène PE, issus de l'extension des consignes de tri sont également en forte augmentation.

La production par habitant connaît la même tendance baissière (-8%), compte tenu de la stabilité de la population.

Production par habitant de multimatériaux	Kg/hab 2010	Kg/hab 2020	Kg/hab 2021	Kg/hab 2022	Kg/hab 2023	Évolution 2023/2022
Papiers	24,1	17,9	19,9	17,9	12,6	-29%
Cartons	3,7	13,7	13,0	13,5	16,1	19%
Gros de magasin		1,9	1,8	1,8	1,5	-20%
Acier	1,1	3,2	3,0	2,3	2,1	-7%
Aluminium	0,1	0,3	0,3	0,4	0,3	-16%
Plastiques	3,5	6,8	7,5	6,1	5,4	-10%
Briques alimentaires	0,9	1,2	1,2	1,1	1,1	4%
Films PE		0,7	0,9	1,2	1,5	21%
Total matériaux recyclés	33	46	47	44	41	-8%

Cette baisse des performances de recyclage a eu un impact sur le montant des soutiens versés par l'éco-organisme CITEO (-8.8%). Celle-ci est venue s'ajouter à la chute du cours des matériaux, dont l'impact sur les recettes de vente a été catastrophique (-49%).

L'ensemble des recettes est résumé dans le tableau suivant.

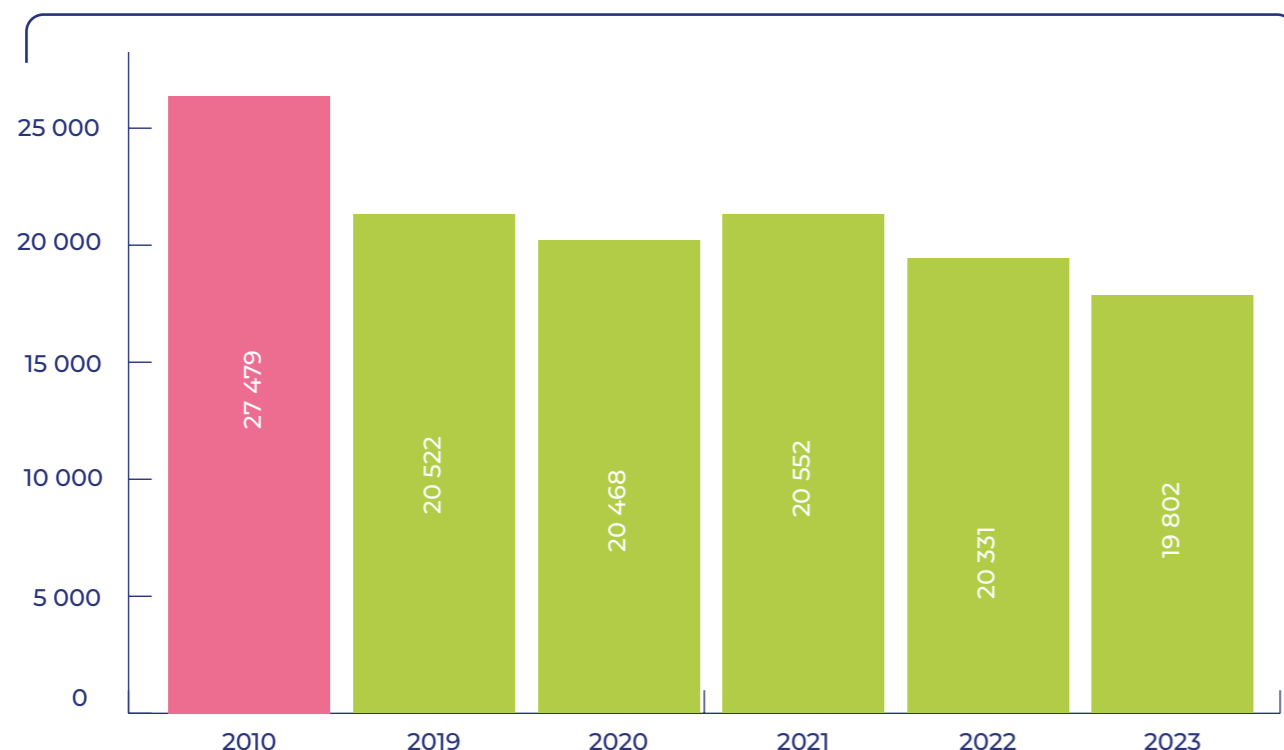
Il est également à noter que le taux de refus a stagné à 20% entre 2022 et 2023. Des actions de sensibilisation devront être menées afin de rappeler les consignes de tri et réduire ce taux. Le taux de recyclage, tous matériaux confondus, est de 73% du gisement capté (tonnages entrants au centre de tri). Ce taux de recyclage est le quotient du tonnage de matériaux recyclés sur le tonnage d'emballages collectés.

Matériaux livrés	Tonnages 2022	Recettes HT	Tonnages 2023	Recettes HT	Evolution des tonnages	Évolution des recettes
Verres	4 109	91 435,06 €	4 058	96 928,13 €	-1%	6%
Papiers	2 009	281 583,84 €	1 430	157 035,22 €	-29%	-44%
Cartons	1 4340	154 842,32 €	1 780	88 701,88 €	24%	-43%
Gros de magasin	221	16 575,55 €	173	1 820,50 €	-22%	-89%
Acier	241	57 633,48 €	244	47 934,00 €	1%	-17%
Aluminium	34	24 344,15 €	39	26 449,52 €	13%	-9%
Plastiques	693	349 679,42 €	609	79 771,89 €	-12%	-77%
Briques alimentaires	111	1 109,79 €	132	1 716,62 €	19%	55%
Films PE	131	- €	183	- €		
Total	8 989	977 193,61 €	8 647	500 357,76 €	-4%	-49%

3 - ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

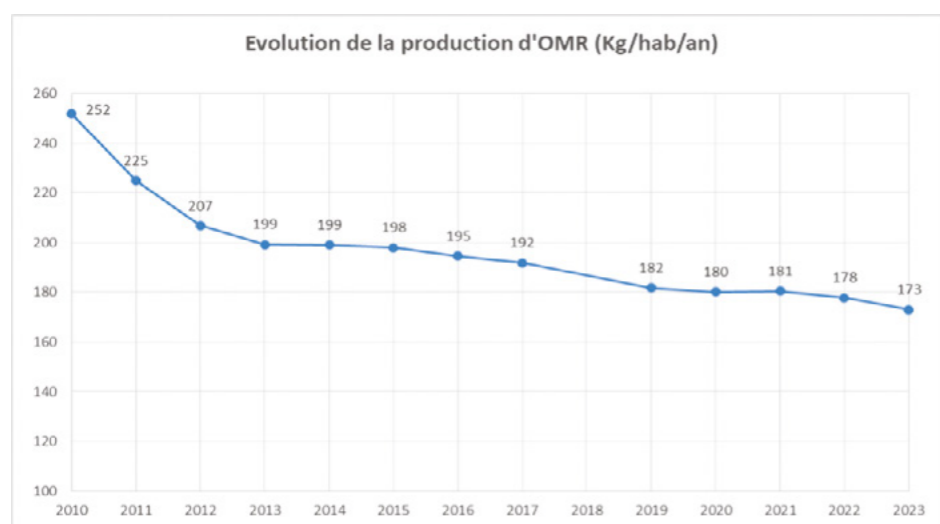
La production d'ordures ménagères est en baisse pour la deuxième année consécutive. Ainsi les tonnages d'ordures ménagères ont diminué de 3%, malgré une population en légère augmentation (+ 0.1%), comme le montre le graphique ci-dessous.

Évolution de la production des ordures ménagères résiduelles (tonnes)



La production d'ordures ménagères, par habitant, connaît la même réduction, soit -3% par rapport à 2022. Cette production est supérieure à la moyenne mayennaise (154 kg/hab/an). Une réduction plus importante est nécessaire pour atteindre les objectifs régionaux, fixés à 124 kg/hab à l'horizon 2025. Le déploiement intensif du compostage des biodéchets des ménages sera un levier important dans cette démarche.

Évolution de la production d'OMR (Kg/hab/an)



4 - LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

Les fréquentations en déchèteries :

Les fréquentations en déchèteries sont en baisse pour l'année 2023. Cette tendance est à prendre avec beaucoup de réserves dans la mesure où il n'y a pas de contrôle d'accès en déchèteries, donc aucun comptage automatique.

Le tableau ci-dessous montre que la fréquentation dans l'ensemble des déchèteries a baissé de 8%.

La déchèterie de Montigné a enregistré la plus forte baisse (-33%), suivie de la déchèterie de Louverné (-26%), puis celle de Louvigné (-18%). Les trois déchèteries de Louvigné, Montjean et Montigné totalisent l'équivalent de la fréquentation de la déchèterie de Louverné.

Déchetteries	2018	2019	2020	2021	2022	2023	% fréquentation	Évolution 2022/2023
BONCHAMP	68 321	56 599	37 187	41 754	48 874	50 161	10,2	3%
ENTRAMMES	10 247	25 361	22 331	33 898	33 708	34 119	6,9	1%
LAVAL	148 228	150 972	115 843	144 530	132 935	131 024	26,6	-1%
L'HUISSERIE	53 245	56 423	48 590	66 351	63 340	62 879	12,7	-1%
LOUVERNE	51 803	51 325	41 009	53 675	51 583	37 966	7,7	-26%
LOUVIGNE	35 036	35 067	30 181	38 153	19 836	16 284	3,3	-18%
MONTJEAN	9 605	10 934	7 298	9 499	9 699	8 551	1,7	-12%
MONTIGNE	33 179	29 174	24 996	29 203	25 194	16 890	3,4	-33%
PORT-BRILLET	47 815	50 177	49 672	65 460	58 115	58 377	11,8	0%
ST BERTHEVIN	108 261	109 498	91 369	118 087	92 390	77 158	15,6	-16%
Total	508 320	575 530	468 476	600 610	535 674	493 409	100	-8%

Évolution des tonnages collectés en déchèteries

Contrairement à l'année 2022, qui a vu une très forte baisse des tonnages par rapport à 2021 (Report de la production de déchets de 2020 sur 2021 suite à la crise COVID), la production de déchets en déchèteries a connu une légère augmentation (+1,2%) par rapport à 2022.

Cette augmentation nous éloigne des objectifs de réduction des DMA (-15% à l'horizon 2030 par rapport à 2010)

Les déchets verts, qui représentent 34.5% des tonnages entrants (la proportion la plus importante), sont en constante augmentation. Les autres flux sont globalement en baisse.

Flux de déchets	2010	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022/2023
Bois	1 720	2 384	2 301	2 564	2 236	2 163	-3,3%
Déchets verts	8 145	13 142	10 765	13 530	10 932	11 323	3,6%
Gravats	5 703	8 750	8 019	10 354	8 234	8 071	-2,0%
Tout venant / encombrants	3 878	5 110	4 904	5 422	5 806	5 738	-1,2%
Cartons	452	834	746	930	893	880	-1,4%
Ferrailles	650	1 232	1 138	1 195	920	891	-3,2%
Déchets toxiques	188	334	300	328	280	330	17,9%
Déchets d'équipements d'Ameublement (DEA)		1 702	1 649	2 007	1 995	2 058	3,2%
Déchets d'équipements Électriques et Électroniques (D3E)	601	763	722	813	807	768	-4,9%
Textiles	47	123	90	276	248	504	103,2%
Amiante	7,84	4,70	5,26	4,98	3,92	5,44	38,8%
Total	21 393	34 378	30 639	37 425	32 355	32 731	1,2%

5 - SYNOPTIQUE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

SYNTHÈSE DÉCHETS LAVAL AGGLOMÉRATION								
Population de référence	109 108	112 937	113 593	113 854	114 340	114 501		
Type de déchets	Tonnage 2010	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Evolution 2023/2022	Evolution 2023/2010
Ordures ménagères								
Collecte OM en porte à porte	27 379	16 221	15 796	15 665	15 299	14 580	-5%	
Collecte OM en AV	100	4 289	4 672	4 887	5 032	5 222	4%	
Total OMR	27 479	20 510	20 468	20 552	20 331	19 802	-3%	-28%
Collecte sélective verre								
En AV	2 874	3 991	3 968	4 170	4 057	3 942	-2,8%	
Autre (Déchetterie Mezerolles)	0	0	0	19	19	122		
Total verre	2 874	3 991	3 968	4 189	4 077	4 064	-0,3%	41,4%
Collecte sélective emballage								
Collecte sélective emballages PAP	0	4 609	4 440	4 476	4 335	4 095	-6%	
Collecte sélective en AV	3 912	2 403	2 383	2 455	2 339	2 263		
Collecte cartons des commerçants	0	0	129	131	137	139	1,2%	
Collecte papiers bureaux			8	12	10	6		
Total emballage	3 912	7 012	6 960	7 074	6 822	6 502	-5%	66,2%
Déchets occasionnels								
Bois	1 720	2 384	2 301	2 564	2 236	2 163	-3,3%	26%
Déchets verts	8 145	13 142	10 765	13 530	10 932	11 323	3,6%	39%
Dont refus déchets verts	8	73	82	125	41	108		
Gravats	5 703	8 750	8 019	10 354	8 234	8 071	-2,0%	42%
Tout venant	3 878	5 110	4 904	5 422	5 823	5 738	-1,5%	48%
Rebuts emmaus	129	95		235	231	91		
Cartons	452	834	746	930	893	880	-1,4%	95%
Ferrailles	650	1 232	1 138	1 195	920	891	-3,2%	37%
Déchets toxiques	188	334	300	328	280	330	17,9%	76%
Amiante	8	5	5	5	4	5		
Benne meubles (DEA)	0	1 702	1 649	2 007	1 995	2 058	3,2%	
Déchets toxiques	601	763	722	813	807	768	-4,9%	28%
Textiles	47,30	123,05	89,83	276,00	248,00	503,95		
Total déchets occasionnels	21 393	34 378	30 639	37 425	32 373	32 731	1,1%	53%
Total déchets assimilés	55 658	65 891	62 034	69 240	63 602	63 100	-1%	13%

Le tableau ci-dessus résume l'ensemble de la production de déchets de Laval Agglomération, ainsi que son évolution depuis 2010, année de référence des politiques nationales de réduction des déchets (loi AGECE, loi EGALIM, plan national de réduction des déchets). Les tonnages de déchets ménagers et assimilés (DMA) sont en légère baisse (-1%) entre 2022 et 2023.

En revanche, comparé à 2010, l'année de référence, les tonnages de DMA sont en forte augmentation (+13%).

La production de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant, suit la même tendance que les tonnages, avec une légère baisse entre 2022 et 2023 (-1%), mais une augmentation depuis 2010 (+8%), comme le montre le tableau ci-dessous.

Performances (kg/hab.an)	2010	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022/2023	Évolution 2022/2010
OMR	252	182	180	181	178	173	-3,0%	-31%
verre	26	35	35	37	36	35	-0,5%	35%
CS	36	62	61	62	60	57	-4,8%	58%
OMA	314	279	276	279	273	265	-3%	-16%
Déchetteries	196	304	270	329	283	286	1%	46%
dont déchets verts	75	116	95	119	96	99	3%	32%
DMA	510	583	546	608	556	551	-1%	8%

L'atteinte des objectifs de réduction nécessite une plus importante baisse des ordures ménagères et des déchets des déchetteries.

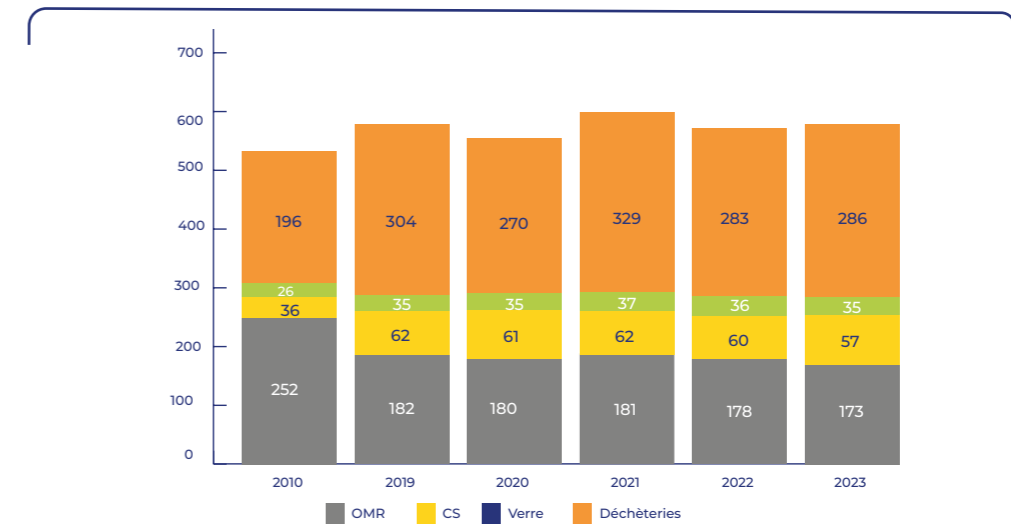
Le déploiement du compostage partagé et la densification du compostage individuel ainsi que la mise en place du broyage des végétaux et des filières REP sont des leviers à même de réduire ces flux de déchets. Cette tendance sera à vérifier l'année 2024.

L'analyse détaillée de ces données montre que, pour les ordures ménagères et assimilés (OMR+CS), la baisse se confirme depuis 2010, avec une réduction de 16%.

À contrario, la production des déchets en déchetteries ne cesse d'augmenter depuis 2010, +46%. L'ensemble des déchets ménagers et assimilés (DMA) est en augmentation de 8% par rapport à 2010, alors que les objectifs de réduction nationaux imposent une baisse de 15% de ces déchets à l'horizon 2029 (soit un ratio par habitant de 432kg/hab).

Des efforts substantiels restent à faire pour atteindre ces objectifs, notamment avec la multiplication des filières REP (Responsabilités Elargie aux Producteurs) en déchetteries et un déploiement plus important du réemploi.

Production de déchets en kg/hab



INDICATEURS FINANCIERS

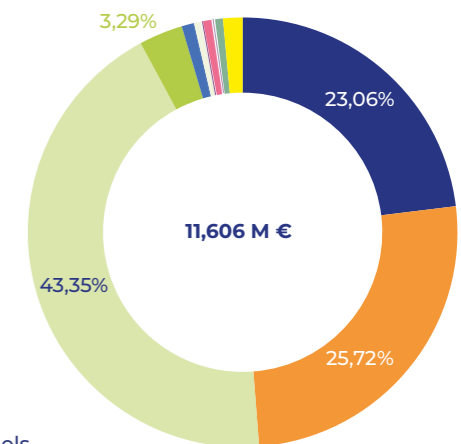
1 - EN FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement ont connu une hausse de 6% en 2023 par rapport à l'exercice 2022. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des coûts de traitement des déchets (+14%), qui représentent 43% des dépenses de fonctionnement. Dans une moindre mesure, les charges du personnel (+2%), et les frais de carburants et d'entretien des véhicules (+6%) ont eu un impact sur la hausse des dépenses.

Cette augmentation a été atténuée par la diminution des coûts de collecte suite à reprise en régie de la collecte en PAV des ordures ménagères résiduelles (-3%), lesquelles représentent 26% du montant total des dépenses.

Les charges du personnel ont augmenté de 2%, principalement en raison du recours massif à l'intérim pour remplacer le personnel de collecte, mobilisé à l'élaboration des nouveaux circuits de collecte dans le cadre de l'évolution du service en 2024.

Le graphique ci-contre synthétise les différents postes de dépenses de fonctionnement



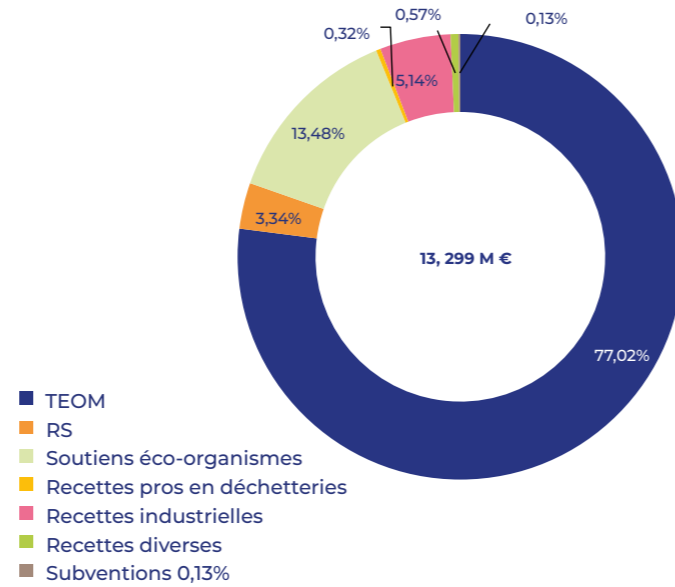
- charges de personnels
- prestations de collecte des déchets
- prestations de tri et traitement des déchets
- véhicules (carburant entretien)
- frais divers gestion courante dt locaux 1,20%
- communication, intervention Gleam 0,68%
- intérêts d'emprunts 0,25%
- frais divers déchetteries 0,35%
- subventions 0,44%
- prévention des déchets 0,18%
- divers pré-collecte, collecte 1,74%

Concernant les recettes de fonctionnement, elles sont en légère baisse (-0,7%).

L'augmentation des recettes de la TEOM (+6.7%), et celles de la RS ont permis d'atténuer le déficit dû à la forte baisse des recettes de vente de matériaux (-49%) en raison de la chute des cours, et de la baisse des soutiens des éco-organismes (-9%), du fait de la baisse des tonnages.

Le budget reste excédentaire et maîtrisé. Le service est ainsi financé :

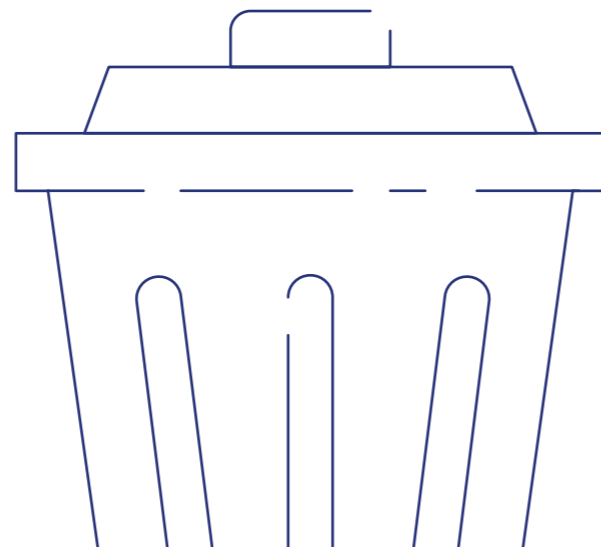
- à 77% par la TEOM
- 14% par les soutiens des éco-organismes (soutiens à la collecte sélective, principalement)
- à 5% par la vente des matériaux issus du tri
- et à 3% par la RS.



Dépenses de fonctionnement	Montant 2022	Montant 2023
Charges de personnel	2 761 330 €	2 828 904 €
Prestations de collecte des déchets	3 252 177 €	3 154 750 €
Prestations tri/traitement déchets	4 648 651 €	5 318 280 €
Frais véhicules (carburant et entretien)	381 045 €	404 025 €
Frais de gestion courante (dont locaux)	139 163 €	115 196 €
Communication, prestation externe d'animation	78 729 €	60 816 €
Intérêts d'emprunts	29 509 €	23 169 €
Frais divers déchèteries	40 873 €	76 192 €
Subventions	50 930 €	34 266 €
Prévention des déchets	21 368 €	72 378 €
Divers pré-collecte, collecte	202 243 €	179 747 €
Total dépenses de fonctionnement (€TTC)	11 606 019 €	12 267 723 €

Recettes de fonctionnement	Montant 2022	Montant 2023
TEOM	9 602 163 €	10 243 414 €
RS	410 489 €	443 915 €
Soutiens éco-organismes	1 965 180 €	1 792 519 €
Recettes industrielles (vente de matériaux)	1 274 023 €	683 274 €
Facturation des professionnels en déchetteries	55 508 €	42 740 €
Recettes diverses	87 137 €	76 461 €
Subventions	0 €	17 078 €
Total recettes de fonctionnement (€TTC)	13 394 500 €	13 299 401 €

Extraits du compte administratif 2023 de Laval Agglomération



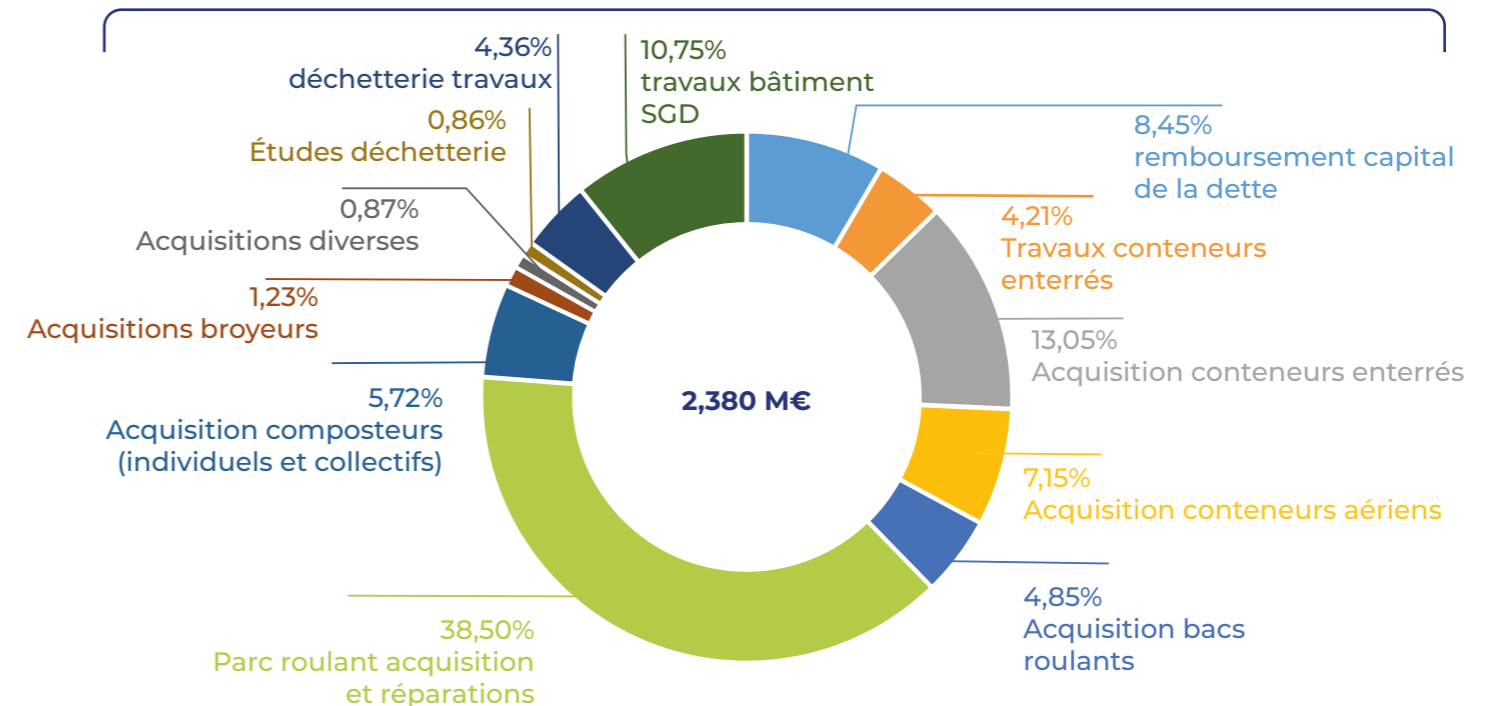
2 - EN INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont en augmentation de 41% entre 2022 et 2023, principalement en raison de l'augmentation des dépenses liées à l'acquisition de conteneurs enterrés (+184%) ainsi que l'acquisition de véhicules et leur maintenance (+76%) ainsi que les travaux de réalisation de l'extension du bâtiment de la direction déchets.



Dépenses d'investissement	Montant 2022	Montant 2023
Remboursement capital de la dette	269 837 €	201 267 €
Travaux conteneurs enterrés	147 685 €	100 257 €
Acquisitions conteneurs enterrés	109 277 €	310 595 €
Acquisitions conteneurs aériens	0 €	170 160 €
Acquisition bacs roulants	140 599 €	115 566 €
Parc roulant acquisition et réparations	521 463 €	916 497 €
Acquisition composteurs (indiv. et collectifs)	82 269 €	136 147 €
Acquisition broyeur	0 €	29 212 €
Acquisitions diverses	63 746 €	20 600 €
Étude déchèterie	0 €	20 476 €
Déchèteries travaux divers, acquisitions	297 795 €	103 871 €
Travaux bâtiment SGD	60 464 €	255 892 €
Total dépense d'investissement (€TTC)	1 693 136 €	2 380 540 €

La répartition des dépenses d'investissement est présentée dans le graphe ci-dessous.



3 - INDICATEURS DE COÛTS

La gestion des déchets a beaucoup évolué ces dernières années (développement des collectes sélectives, modernisation et mise aux normes des équipements, nouvelles filières REP, nouvelle réglementation...etc), ce qui a conduit à des augmentations de coûts, ou tout du moins à une approche économique de la gestion du service public d'élimination des déchets plus complexe. Dans ce contexte, les coûts de la gestion des déchets sont devenus une préoccupation pour les collectivités qui s'interrogent sur les évolutions à venir, sur la manière de maîtriser les coûts et sur la façon de les financer. La connaissance des coûts et leur analyse comparée sont donc des éléments essentiels pour les collectivités pour suivre et maîtriser ces évolutions.

L'ADEME a conçu une méthode standard d'analyse de comptabilité (Comptacoût) permettant, à travers la matrice d'expression des coûts, une présentation des coûts de gestion du

service public d'élimination des déchets.

Cette analyse des coûts est synthétisée dans le schéma ci-dessous et le détail est présenté en annexe du présent rapport.

En coût à l'habitant, ce sont ordures ménagères qui coûtent le plus cher, suivies par les déchets recyclables, puis les déchets des déchèteries.

En terme d'évolution, les déchets des déchèteries enregistrent la plus grande augmentation des coûts entre 2022 et 2023.

Il est également à noter, que le coût aidé (déduction faite des recettes et soutiens des éco-organismes) par habitant des ordures ménagères est le plus élevé des flux, compte tenu de faible montant des recettes, d'où l'importance du geste de tri et de son optimisation pour une maîtrise du coût du service.

	COÛT COMPLET € HT		COÛT AIDE € HT	COÛT AIDE / HABITANT	
ORDURES MÉNAGÈRES	5 327 945 €	+5% par rapport à 2022	5 234 091 €	45,78	2020 : 37,96 € HT 2021 : 38,79 € HT 2022 : 43,75 € HT
EMBALLAGES / PAPIERS	3 430 770 €	+2% par rapport à 2022	1 313 719 €	11,49	2020 : 10,28 € HT 2021 : 6,78 € HT 2022 : 7,82 € HT
VERRE	425 782 €	-3% par rapport à 2022	280 686 €	2,45	2020 : 2,43 € HT 2021 : 2,23 € HT 2022 : 2,61 € HT
DECHETS DES DÉCHÈTERIES	3 370 316 €	+7% par rapport à 2022	3 010 531 €	26,33	2020 : 19,64 € HT 2021 : 20,59 € HT 2022 : 23,78 € HT



PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 sera marquée par la mise en œuvre d'un des piliers du schéma directeur de prévention et de gestion des déchets de l'agglomération : l'optimisation du service collecte et la reprise en régie de la collecte des ordures ménagères du pays de Loiron (actuellement confiée à un prestataire privé).

Cette optimisation passe par la refonte totale des circuits de collecte, en supprimant les limites communales, puis le passage à une collecte en C0.5 des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire, exception faite des gros producteurs (habitat vertical, centre-ville de Laval, la restauration collective, ...).

En parallèle, afin de répondre à la demande des usagers et préserver la propreté urbaine, notamment aux abords des points d'apport volontaires, un service de collecte des déchets encombrants sera mis en place.

La refonte de la redevance spéciale viendra compléter cette adaptation du service collecte à la réglementation.

Toutes ces modifications du service nécessiteront l'élaboration et l'adoption d'un nouveau règlement de collecte de l'agglomération

2024 sera également l'année de réalisation de l'étude de faisabilité de la future déchèterie de Laval et le choix d'un scénario de modernisation.

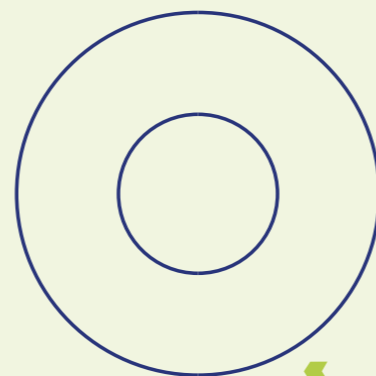
En 2024, compte tenu de l'obligation de tri/valorisation des biodéchets, un coup d'accélérateur sera donné pour équiper les foyers de l'agglomération de composteurs individuels et partagés.

La mise en place du service de broyage des végétaux en déchèteries et dans les quartiers.

Enfin, 2024 sera l'année de densification des filières REP en déchèteries. ASL, ABJ, Jouets, ABJ thermique, ABJ peinture et PMCB, toutes ces filières contribueront à faire baisser les coûts de traitement, mais également à optimiser le réemploi et la valorisation matière des déchets.



ANNEXES



ANNEXE 1 : HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES :

L'ensemble des dix déchèteries a une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 302,50 heures

Déchèteries	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
BONCHAMP route de Louverné	14h00/18h00	9h00/12h00 14h00/18h00	14h00/18h00		9h00/12h00 14h00/18h00	9h00/12h00 14h00/18h00	
ENTRAMMES route de Forcé	9h00/12h00 14h00/18h00	14h00/18h00	9h00/12h00 14h00/18h00	14h00/18h00	14h00/18h00	9h00/12h00 14h00/18h00	
L'HUISSERIE ZA du grand chemin	14h00/18h00	9h00/12h00	9h00/12h00 14h00/18h00	14h00/18h00	14h00/18h00	9h00/12h00 14h00/18h00	
LAVAL zone des touches	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	
LOUVERNÉ route de la Chapelle-Anthenaise	9h00/12h00	14h00/18h00	9h00/12h00 14h00/18h00	14h00/18h00	14h00/18h00	9h00/12h00 14h00/18h00	
LOUVIGNÉ route d'Argentré	9h30/12h00		14h30/17h30	14h00/17h30	9h30/12h00	9h00/12h00 14h30/17h30	
MONTIGNÉ route d'Ahuillé	14h00/17h30		9h30/12h00	9h30/12h00	14h00/17h30	9h00/12h00 14h00/17h30	
MONTJEAN route des Hubinières	14h30/17h30		14h30/17h30		14h30/17h30	9h30/12h00 14h30/17h30	
PORT-BRILLET route de la Brûlatte	9h30/12h00 13h30/18h00	9h30/12h00 13h30/18h00	9h30/12h00 13h30/18h00	9h30/12h00 13h30/18h00	9h30/12h00 13h30/18h00	9h30/12h00 13h30/18h00	
SAINT-BERTHEVIN zone du Châtelier	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	9h00/12h00 13h30/18h00	

ANNEXE 2 : LES COLLECTES EN DÉCHÈTERIES

Communes	Déchets verts			Gravats			Cartons		
	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution
BONCHAMP	1 029	1 028	-0,1%	588	542	-7,9%	61	67	9,4%
ENTRAMMES	668	755	13,0%	488	475	-2,6%	48	44	-7,9%
LAVAL	1 634	1 592	-2,6%	2 966	3 203	8,0%	282	264	-6,3%
L'HUISSERIE	755	744	-1,3%	694	581	-16,3%	72	66	-8,02%
LOUVERNÉ	679	778	14,6%	508	506	-0,3%	56	60	5,5%
LOUVIGNÉ	504	470	-6,6%	275	292	6,5%	36	47	30,2%
MONTIGNÉ	442	400	-9,5%	385	231	-39,9%	33	31	-8,1%
ST BERTHEVIN	1 579	1 596	1,0%	1 404	1 183	-15,7%	153	158	2,9%
MONTJEAN	175	203		132	136	3,3%	15	15	-3,0%
PORT BRILLET	1 895	2 052	8,3%	795	920	15,8%	135	129	-4,3%
TOTAL (en tonnes)	9 360	9 619	2,8%	8 234	8 071	-2,0%	893	880	-1,4%

Communes	Ferraille			Bois			Tout venant		
	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution
BONCHAMP	62	59	-3,9%	104	119	14,2%	314	348	10,6%
ENTRAMMES	50	49	-1,2%	135	120	-11,2%	230	257	11,5%
LAVAL	287	257	-10,5%	710	663	-6,6%	2 249	2 100	-6,6%
L'HUISSERIE	64	62	-2,8%	156	156	-0,3%	312	303	-3,0%
LOUVERNÉ	50	55	9,6%	102	122	19,6%	295	338	14,7%
LOUVIGNÉ	40	37	-7,1%	141	137	-2,6%	223	242	8,6%
MONTIGNÉ	32	37	13%	148	135	-9,0%	252	242	-4,0%
ST BERTHEVIN	145	133	-8,6%	388	349	-10,0%	1 113	1 077	-3,2%
MONTJEAN	26	35	32,6%	43	50	14,9%	96	130	35,1%
PORT BRILLET	164	168	2,1%	309	312	1,0%	721	702	-2,7%
TOTAL (en tonnes)	930	891	-3,2%	2 236	2 163	-3,3%	5 806	5 738	-1,2%

ANNEXE 3 : LES RECETTES INDUSTRIELLES DES MATÉRIAUX DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

Matériaux vendus	Tonnage 2021	Recettes HT	Tonnage 2022	Recettes HT	Tonnage 2023	Recettes HT
Ferraille	1 196,240 €	217 680,34 €	920,220	155 710,60 €	908,580	118 535,44 €
Carton déchetteries	938,370	137 564,75 €	863,240	113 550,10 €	873,760	60 853,90 €
Batteries vendues	5,085	836,37€	9,642	6 156,21 €	9,540	6 344,48 €
Huile alimentaire	10.428	- €	12.049	- €	11.045	2761.25 €
TOTAL	2150.123	356 081.46 €	1805.151	275 416.91 €	1 802.925	188 495.07 €

*Batteries uniquement Port Brilllet et Montjean pour 2020 et 2021

ANNEXE 4 : BILAN DES DOTATIONS EN MATÉRIEL DE COMPOSTAGE

N°	Commune	Dotations 2021	Dotations 2022	Dotations 2023	Total	Nbre de foyers	Ratio
1	Ahuillé	16	19	40	75	710	11%
2	Argentré	28	63	113	204	1 124	18%
3	Beaulieu	1	6	4	11	182	6%
4	Bonchamp	55	77	114	246	2 482	10%
5	Bourgon	1	1	24	26	265	10%
6	Châlons-du-Maine	6	3	22	31	241	13%
7	Changé	32	92	137	261	2 472	11%
8	Entrammes	20	34	40	94	897	10%
9	Forcé	4	12	13	29	428	7%
10	La Brûlatte	5	10	10	25	282	9%
11	La Chapelle-Anthénaise	3	18	19	40	363	11%
12	La Gravelle	0	5	4	9	217	4%
13	Launay	4	2	6	12	141	9%
14	Laval	329	385	542	1256	25 602	5%
15	Le Bourgneuf	11	15	33	59	742	8%
16	Le Genest-Saint-Isle	21	31	45	97	834	12%
17	L'Huisserie	33	100	81	214	1 774	12%
18	Loiron-Ruillé	21	34	97	152	1005	15%
19	Louverné	16	99	129	244	1 757	14%
20	Louvigné	12	19	19	50	404	12%
21	Montflours	2	2	3	7	99	7%
22	Montigné-Le-Brillant	9	26	43	78	508	15%
23	Montjean	9	15	15	39	400	10%
24	Nuillé-sur-Vicoin	8	30	12	50	492	10%
25	Olivet	0	7	10	17	167	10%
26	Parné-sur-Roc	19	10	48	77	521	15%
27	Port-Brillet	7	20	28	55	793	7%
28	Saint-Berthevin	41	80	142	263	3 271	8%

29	Saint-Cyr-le-Gravelais	4	4	7	15	221	7%
30	Saint-Germain-le-Fouilloux	10	19	9	38	418	9%
31	Saint-Jean-sur-Mayenne	9	22	27	58	619	9%
32	Saint-Ouën-des-Toits	4	11	86	101	692	15%
33	Saint-Pierre-la-Cour	8	22	36	66	906	7%
34	Soulgé-sur-Ouette	2	14	27	43	414	10%
Total dotations		750	1 307	1 985	4 042	51 443	

ANNEXE 5 : SYNTHÈSE DES MARCHÉS DE FOURNITURES ET DE SERVICE

PRESTATIONS DECHETS		Coût 2023 TTC
OM collecte enterrés	Mineris	69 300,00 €
OM bacs en porte à porte secteur Loiron	Séché	516 205,18 €
Collecte sélective en porte à porte	Séché	942 925,18 €
Collecte sélective en apport volontaire	Mineris	720 814,12 €
Tri de multimatériaux au centre de tri	Séché Éco-Industrie	1 408 915,45 €

DÉCHETTERIES		
Transport des déchets	Séché transports	621 856,72 €
Traitement déchets	Séché Éco-Industrie	288 044,87 €
Traitement déchets verts	Sede/EVA	254 519,84 €
Traitement déchets toxiques	Triadis	140 683,90 €
Traitement amiante	Oncidis	3 187,59 €

AUTRES PRESTATIONS		
Pièces rechange conteneurs enterrés	Sulo	7 820,40 €
Pièces rechange conteneurs enterrés	Astech	14 116,68 €
Lavage conteneurs enterrés	Mineris	108 956,49 €
Prestations intérimaires en déchetterie	Interaction	107 484,18 €
Refont circuits de collecte	Ecobox	36 150,00 €
Collecte cartons des commerçants	Alternatri	42 399,35 €
Collecte des papiers de bureau	Alternatri	7 859,75 €
Broyage déchets verts	Génie	26 583,50 €
Enlèvement dépôts sauvages	ET Maine	63 619,60 €

FOURNITURES ET TRAVAUX		
Acquisition bacs OM et MM	Ese	114 963,54 €
Acquisition conteneurs enterrés OM CS	Lemée	195 734,16 €
Acquisition conteneurs semi-enterrés OM CS	Lemée	114 172,80 €
Acquisition conteneurs aériens	UTPM	170 160,00 €
Travaux conteneurs enterrés	Lemée	95 156,66 €
Acquisition gardes corps déchetteries	AZ Métal	8 046,00 €
Acquisition composteurs individuels	Quadria	104 556,00 €
Acquisition lombricomposteurs	Vers la terre	9 174,60 €
Acquisition composteurs collectif	Bois debout	22 416,00 €

ANNEXE 6 : EXPRESSION DES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS

L'ADEME a conçu une méthode d'analyse de comptabilité spécifique pour les déchets, appelée Comptacoût et appliquée par les EPCI ayant en charge la gestion des déchets. Les données peuvent être ainsi utilisées pour comparer les collectivités entre elles et pour les situer au regard des missions et des enjeux liés aux déchets.

Cette méthode se base sur la définition de plusieurs coûts de gestion des déchets :

- Coût complet = somme des charges
- Coût technique = somme – recettes industrielles (ventes de matériaux)
- Coût partagé = coût technique – soutiens éco-organismes
- Coût aidé = coût partagé – aides

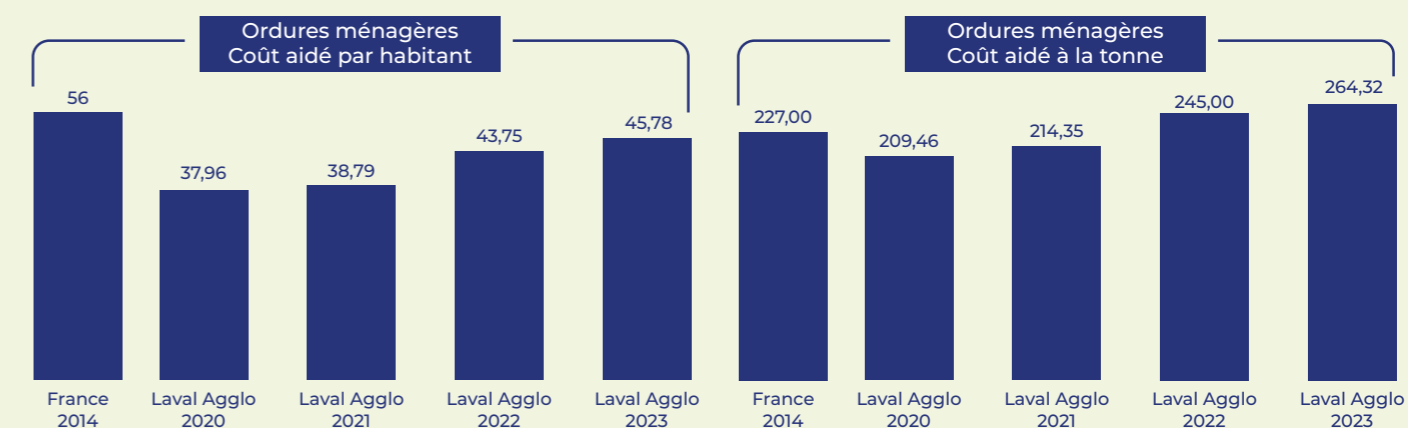
Les coûts aidés des différents flux :

Coût aidé € HT / hab	OMR	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries	Déchets professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2019	36,1	2,3	9,4	19,3	0,5	2,4	0,1	68,82
2020	38,0	2,4	10,3	19,6	0,6	1,9	0,1	71,80
2021	38,8	2,2	6,8	20,6	0,6	2,8	0,3	70,55
2022	43,8	2,6	7,8	23,8	0,4	3,8	0,3	80,37
2023	45,8	2,5	11,5	26,3	0,5	3,4	0,6	88,77
Evolution 2023/2019	+27%	+5%	+22%	+36%	+15%	+39%	+ 814%	+29%

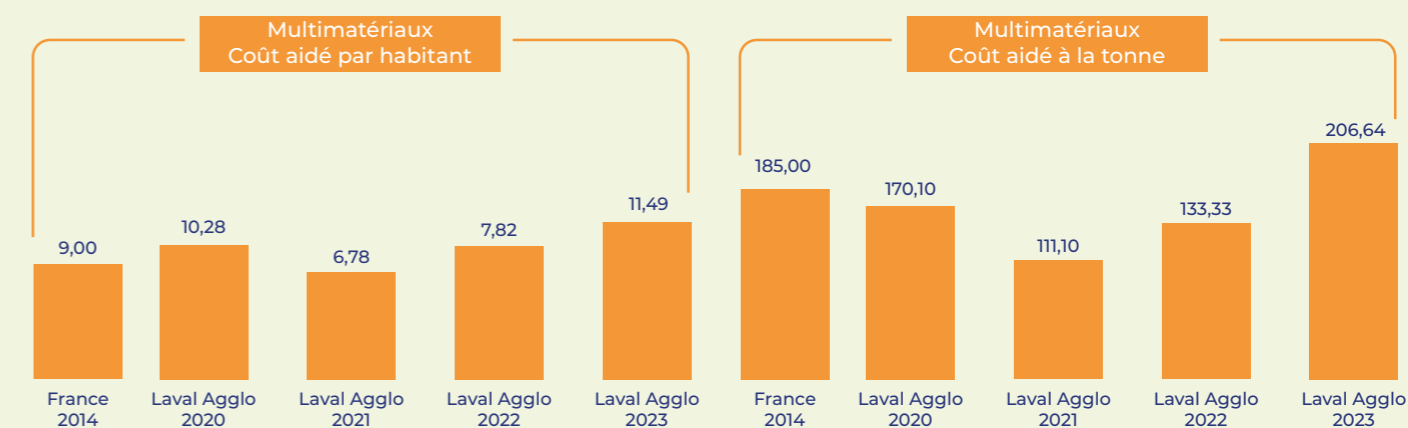
Coût aidé € HT / Tonnes	OMR	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries	Déchets professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2019	198	66	151	90	215	76	83	134
2020	209	69	170	103	207	92	102	149
2021	214	60	111	94	226	79	347	136
2022	245	73	133	120	338	128	244	165
2023	264	69	207	133	418	111	1 321	185
Evolution 2022/2019	+33%	+4%	+37%	+48%	+95%	+46%	+1 483%	+38%

Coût aidé € HT	OMR	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries	Déchets professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2019	4 073 527	264 286	1 059 373	2 175 173	52 421	127 856	7 841	7 760 478
2020	4 287 055	274 108	1 160 479	2 217 615	61 623	97 257	10 199	8 108 335
2021	4 406 125	252 933	770 073	2 339 050	68 834	146 024	30 970	8 014 009
2022	4 981 097	297 261	889 821	2 707 893	49 866	196 173	28 507	9 150 618
2023	5 234 091	280 686	1 313 719	3 010 531	60 574	176 985	73 226	10 149 812
Evolution 2022/2019	+28%	+6%	+24%	+38%	+16%	+38%	+834%	+31%

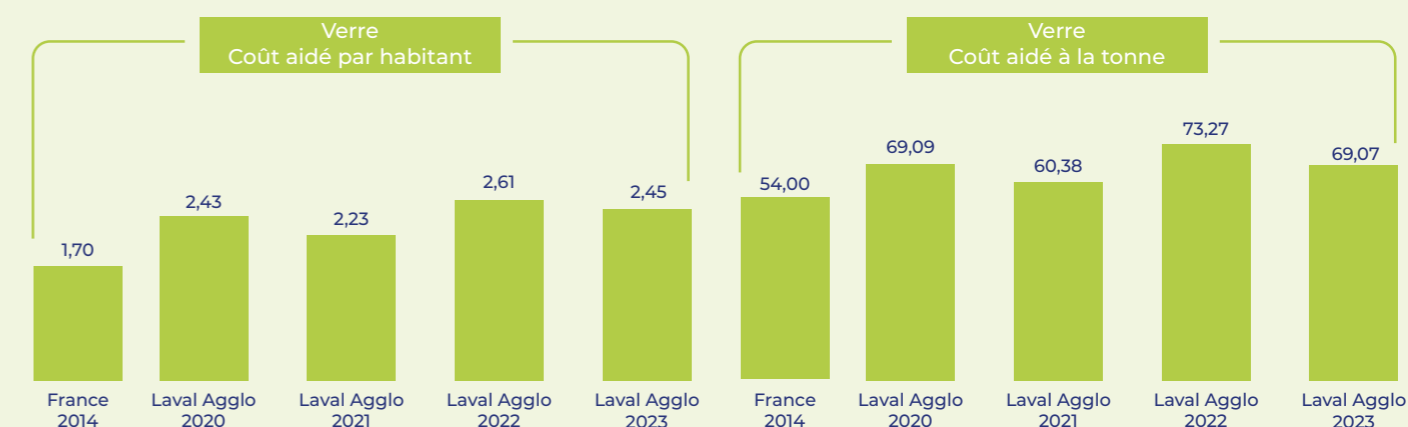
Les coûts aidés des différents flux :



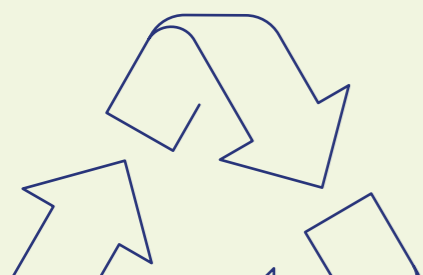
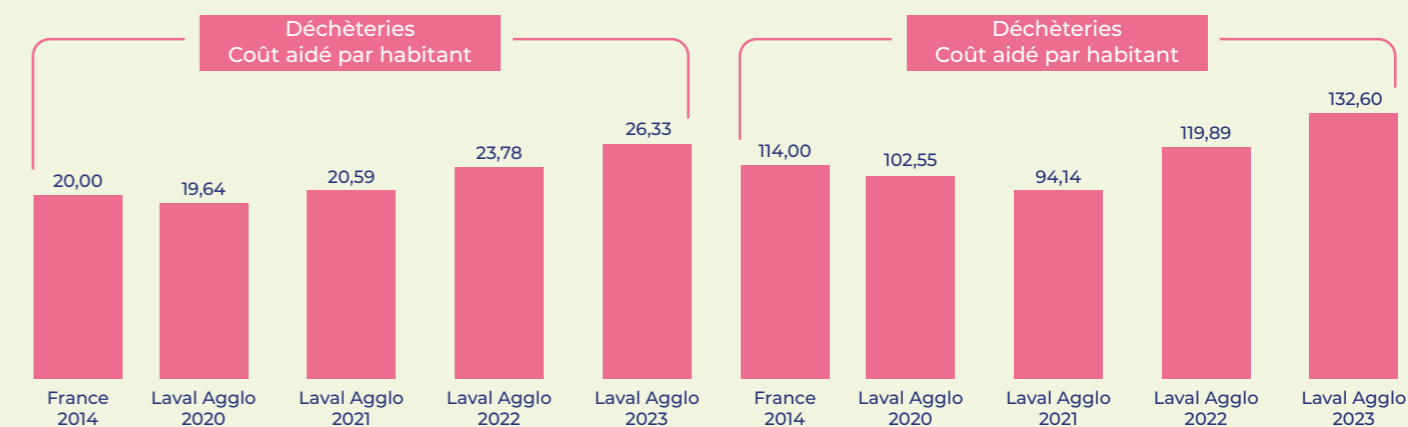
Coûts aidés collecte sélective



Coûts aidés du verre



Coûts aidés des déchèteries





Direction Prévention et Gestion des déchets
Hôtel communautaire
1 place du Général Ferrié - Laval

02 53 74 11 00

Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés